

EPRON
Village de la Radio

Le journal d'Epron

village de la radio

N° 428

Mai-Juin 2017

L'événement

Inauguration du restaurant scolaire

p. 2 . Infos municipales

p. 10 . Infos jeunesse

p. 12 . Infos associatives

p. 14 . Infos Plus

p. 16 . Infos pratiques



Edito



L'édito de ce mois de mai 2017 me donne l'occasion de faire le point sur les différents dossiers communaux.

Le budget : le 27 mars dernier, le conseil municipal a voté son budget pour 2017. Cette année encore, vos élus ont décidé de ne pas augmenter les taxes locales. La commune a pris l'habitude d'effectuer des projets en fonction de ses recettes. Nous ne voulons pas solliciter davantage le contribuable pour financer les projets actuels. Néanmoins, afin de profiter des taux d'intérêt particulièrement bas proposés par les banques, il nous a semblé opportun de contracter un emprunt à hauteur de 250 000€. Cette décision n'a qu'un impact très limité sur l'endettement de la commune. Celui-ci est de 17,85 € par habitant ce qui place Epron dans la catégorie des communes bien gérées.

Restaurant scolaire : Inauguré le 27 février par Annick Girardin, ministre de la fonction publique, le restaurant est désormais en service depuis le 24 avril. D'une capacité d'accueil de 140 couverts, cet équipement accueille nos élèves dans d'excellentes conditions de confort et permet l'éducation progressive à l'autonomie (grâce au self-service), et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un travail sur le tri des déchets alimentaires est mené régulièrement par toutes les équipes du restaurant.. Enfin, élément suffisamment rare pour être souligné, la commune d'Epron a fait le choix de maintenir une cuisine artisanale et locale dans ce restaurant scolaire, alors que la plupart des autres communes sous-traitent le service de restauration. La réalisation de ce projet a coûté 1,2 million € et a bénéficié d'une subvention de 300 000 €.

Douze : Il s'agit du nombre de logements qui seront construits sur une partie du terrain de football actuel afin d'y accueillir prioritairement nos aînés, mais pas exclusivement, dans le cadre de logements intergénérationnels. La gestion est confiée au bailleur social « Logipays » et permettra aux Epronnois un maintien sur la commune sans avoir l'entretien d'un pavillon. Après présentation du projet aux riverains (cf les pages de ce journal d'Epron), le permis de construire devrait être déposé dans les prochains jours.

Service Volontaire Européen (SVE) : La commune recrute actuellement un volontaire européen. Ce jeune sera affecté au pôle jeunesse et auprès de nos élèves afin qu'il puisse faire découvrir sa culture et sa langue auprès des petits Epronnois. Le pôle jeunesse est en charge de ce dossier avec le soutien du ministère de la jeunesse et des sports et des services de l'union européenne.

Votre maire,
Franck GUÉGUÉNIAT

Agenda



MAI

- **Dimanche 7**
Election Présidentielle
- **Lundi 8**
Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945
Monument aux morts
- **Jeudi 11**
Lecture à voix haute par Larimaquoi
Grange aux livres
- **Samedi 13**
Carnaval à Epron
- **Mercredi 24**
Heure du conte
Grange aux livres
- **Mercredi 31**
Partage autour d'un livre
Grange aux livres

JUIN

- **Lundi 5**
Foire aux greniers
- **Dimanche 11**
Les courants de la liberté
- **Dimanche 11 et dimanche 18**
Elections Législatives
- **Mercredi 21 juin**
Heure du conte
Grange aux livres
- **Samedi 24 juin**
Collecte des déchets
Esplanade des libérateurs

JUILLET

- **Samedi 1^{er}**
Fête de l'école et du pôle jeunesse

Bulletin n° 428 - Mai-juin 2017
650 exemplaires.

Limite de dépôt des articles du prochain numéro : **lundi 13 juin 2017**

Directeur de publication : Franck Guéguéniat

Rédacteur en chef : Jean Daireaux

Commission bulletin : François Busnel, Joëlle Guibert, Loïc Le Dû, Catherine Grozner, Jeannine Jaekert, Yolande Vincent, Huguette Lewandowski, Brigitte Landrein et Brigitte Verolles

Maquette et impression : Imprimerie Nii - Colombelles
42288 - 04/2017



Conseil municipal

Décisions prises lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2017

(Le compte rendu intégral est affiché et consultable en mairie.)

1 - Vote du Compte Administratif - Budget communal 2016 -

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte Administratif 2016 du budget communal qui fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 1 291 641.63 €
- Déficit d'investissement : 441 973.17 €

2 - Vote du Compte de Gestion - Budget principal 2016 -

Les écritures du Compte Administratif pour le budget communal 2016 étant conformes aux écritures du Compte de Gestion - budget communal- 2016, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion de la Trésorerie.

3 - Affectation du résultat - Budget communal

Après approbation du Compte Administratif 2016 du budget communal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif 2016 présente un excédent de 269 243.83 € en résultat d'exercice, le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

- Résultat de l'exercice : 269 243.83 €
- Résultats antérieurs reportés : 1 022 397.80 €
- Résultat à affecter : 1 291 641.63 €
- Solde d'exécution d'investissement : - 441 973.17 €
- Reste à réaliser dépenses : 0.00 €
- Reste à réaliser recettes : 0,00 €
- Besoin de financement : 441 973.17 €
- Affectation en réserve au compte 1068 : 441 973.17 €
- Report de fonctionnement au compte 002 : 849 668.46 €

4 - Vote des trois taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir l'application des taux suivants :

- Taxe d'habitation : 11.27 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.84 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38.46 %

5 - Vote du Budget Primitif - Budget communal 2017 -

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Budget Primitif - budget principal - 2017 suivant :

- Dépenses de fonctionnement : 2 196 114.00 €
- Recettes de fonctionnement : 2 196 114.00 €
- Dépenses d'investissement : 1 555 786.00 €
- Recettes d'investissement : 1 555 786.00 €

6 - Vote du Compte Administratif - Budget Eau 2016 -

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Compte Administratif du budget de l'eau - 2016 qui fait apparaître les résultats suivants :

- Déficit de fonctionnement : 67 147.05 €
- Excédent d'investissement : 58 510.00 €

7 - Vote du Compte de Gestion - Budget Eau 2016 -

Les écritures du Compte Administratif - budget Eau - 2016 étant conformes aux écritures du Compte de Gestion 2015, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion de la Trésorerie.

8 - Prorogation de la promesse unilatérale de vente avec Investir Immobilier pour le cœur de village.

Le conseil municipal décide de proroger la promesse unilatérale de vente avec Investir Immobilier, décision rendue nécessaire par le délai d'appel dont disposent les requérants à l'encontre du jugement du Tribunal Administratif de Caen, **favorable à la commune.**

9 - Paiements des séjours d'été et stages divers auprès du pôle jeunesse

Les familles s'acquitteront de la facture comme suit :

- 25 % du séjour ou du stage à la réservation.
- Le solde sera versé soit en totalité à l'issue du séjour ou du stage, soit par paiement en 3 fois maximum.

10 - Questions diverses

Printemps de la peinture : Madame Marielle DIVIER rappelle les dates du 1^{er} et 2 avril 2017 pour le printemps de la peinture.

Elections

Vote par procuration

Voter par procuration signifie confier son vote, pour le jour de l'élection, à un autre électeur.

Qui demande la procuration ?

Le mandant.

Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention. Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il a demandée.

Qui vote ?

Le mandataire

Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant.

Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France.

Il vient voter, avec son titre d'identité, au bureau de vote du mandant.

Etablir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de procuration.

Où s'adresser pour la demande ?

Au commissariat de police, au tribunal d'instance ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. Si vous êtes français résidant à l'étranger, à l'ambassade ou au consulat.

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit être parvenue à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Le mandant doit prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration. N'attendez pas le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ?

- Un titre d'identité
 - Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit rempli depuis l'ordinateur du mandant et imprimé par ses soins sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et récépissé délivré au mandant.
- Attention, dans les deux cas, vous devez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée.

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

- Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration) ;
- Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter, si le mandataire n'a pas encore voté.

Logipays

Il y a quelques années, l'association gestionnaire du Foyer Père Robert décidait de vendre, immobilier compris, les 2 hectares de terrain au cœur d'Epron sur lequel sont situés le foyer et son terrain de football. Les promoteurs qu'elle avait alors sollicités proposaient une densification telle (mais autorisée par le PLU) que la commune a souhaité prendre la maîtrise sur cet espace, afin d'avoir un projet mieux intégré dans l'urbanisme existant et plus respectueux de l'environnement. Ce que l'association a accepté. Le 10 juillet 2013, l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) a acquis les terrains pour le compte de la commune.

Intéressé de longue date pour construire une résidence intergénérationnelle sur la partie nord du terrain de football, le bailleur social Logipays a été désigné maître d'ouvrage en août 2014. Une première version du projet a été travaillée en 2015, sur la base de 30 logements sur 5 860 m² de terrain. Mais, à la demande des élus, pour rester dans l'esprit « village » et minimiser l'impact sur les riverains, le projet a été finalement réduit à 12 logements, sur 2 340 m² de terrain. Présenté en réunion publique le 25 janvier 2017, il n'a fait l'objet d'aucune revendication.

Comme l'indique le plan, l'ensemble comportera 6 T4 (environ 80m², avec un étage) et 6 T3 (environ 62 m², 3 logements en rez-de-chaussée et 3 au premier étage). Tous seront labellisés « habitat senior services », c'est-à-dire respectant des normes correspondant aux besoins et attentes des seniors. Intergénérationnelle, la résidence sera cependant accessible à tous, sur critères de revenus et de taille de la famille. Le dépôt du permis de construire est imminent. Ce qui permet d'espérer, en tenant compte des délais administratifs et de la durée de construction, des emménagements au début de l'année 2019.



Ecoles

Le conseil d'école revient régulièrement sur les questions de sécurité des enfants par rapport à la circulation automobile.

Force est de constater que les règles élémentaires ne sont pas respectées par un certain nombre de parents qui déposent leurs enfants à des endroits inadaptés, créant ainsi des situations potentiellement dangereuses. Faire l'économie de quelques dizaines de mètres à pied au détriment de la sécurité n'est pas acceptable.

Il en est de même du parking situé dans la cour de l'ancien Foyer Père Robert. Très souvent, les parents laissent leurs enfants courir pour rejoindre le véhicule alors qu'ils devraient les accompagner.

Sur un parking de supermarché, ils ne le feraient pas. Le danger est pourtant le même car il y a de nombreuses manœuvres de voitures.

Il est donc demandé aux parents de respecter les règles élémentaires de comportement civique. Il en va en premier lieu de la sécurité des enfants et en second lieu de l'exemplarité à leur inculquer.



Nuisances sonores

Respectez la tranquillité de chacun !

Chaque année, le bulletin municipal publie l'arrêté réglementant l'usage des **appareils de toute nature** émettant un niveau sonore pouvant être une gêne pour le voisinage.

Trop d'utilisations en dehors des plages horaires autorisées sont encore constatées.

Voici, résumées en un tableau, les plages horaires au cours desquelles l'utilisation de tels appareils est autorisée :

Lundi au vendredi	De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Samedi	De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	De 10h00 à 12h00

En conséquence, l'utilisation en dehors de ces horaires est interdite. Merci de respecter ces dispositions.

Grange aux Livres

Sorcellerie

Yves Lecouturier était l'invité de la Grange aux Livres le jeudi 6 avril.

Les histoires de sorcières et de possédés finissant leur vie au bûcher ont captivé l'attention du public à travers deux procès importants en Normandie : celui de Louviers et celui de La Haye-du-Puits.

Pour en savoir davantage sur ces périodes où hystérie collective et sorcellerie ne faisaient souvent qu'une, vous pouvez vous procurer l'ouvrage de Yves Lecouturier ou l'emprunter à la bibliothèque d'Epron : *Sorciers, sorcières et possédés en Normandie*.



Soirée polar

Très bonne affluence pour cette soirée qui a permis à deux romanciers locaux, François-Michel Dupont et Pierre-Jean Lancry, de venir à la rencontre de leurs lecteurs.

Une animation très professionnelle de Sophie Peugeot, une atmosphère très détendue et une curiosité à l'égard de nos romanciers, tout était réuni pour une très bonne soirée qui n'a déçu personne.

« *Les Ombres du Quai* » de François-Michel Dupont et « *Passe Mortelle* » de Pierre-Jean Lancry sont à votre disposition à la Grange aux Livres.



Soirée lecture à voix haute

par le groupe Larimaquoi

le jeudi 11 mai à 20h30

pour une soirée de lecture en 2 parties :

- "La femme changée en renard", par 3 lecteurs : 40 mn
- "Métamorphoses", montage de textes variés par 3 lecteurs : 20 mn

www.larimaquoi.fr

Entrée libre

Visite ministérielle

Une journée à Epron en compagnie de madame la ministre

Le 27 février, Epron a accueilli Mme Annick Girardin, ministre de la fonction publique pour une triple occasion.

Rencontre avec les ATSEM

Ayant fait adopter une loi sur les ATSEM (agent technique spécialisé des écoles maternelles), Mme Girardin est venue rencontrer les agents ayant cette fonction à l'école d'Epron. Les échanges ont été fructueux et intéressants aux dires de ces derniers.



Inauguration du restaurant scolaire

Sous la conduite de Marc Gosselin, architecte, Madame la ministre a pu apprécier l'aspect très convivial et très coloré de ce lieu de restauration que tous les enfants attendaient avec impatience.

L'inauguration est l'aboutissement de l'un des grands projets portés par la municipalité, dans le cadre de la modernisation et de l'extension du groupe scolaire.

Le local est un nouveau concept pour les enfants : restauration en self-service pour les plus grands et service à l'assiette pour les petits.

Deux salles pouvant accueillir chacune 70 convives procureront un grand confort pour les enfants, mais aussi pour les adultes, y compris le personnel de cuisine qui dispose désormais d'un bel outil de travail.

Les plus grands « bénéficiaires » seront sans nul doute les plus petits qui rejoindront, en chaussons, leur réfectoire. Finis les séances d'habillage/déshabillage et les trajets extérieurs par tous les temps ! La pause méridienne sera désormais beaucoup plus sereine.



Remise de médaille

Pour clore cet après-midi chargé, Mme Girardin a décoré Franck Guéguénat de l'ordre national du mérite. C'est en présence de nombreux invités, famille et amis, personnalités militaires et politiques et conseillers municipaux que Franck a reçu cette haute distinction.

Cérémonie de citoyenneté

Remise des cartes d'électeur

Samedi 18 mars 2017, Monsieur le maire a remis à 11 jeunes de la commune leur première carte d'électeur lors de la cérémonie de citoyenneté.

Le premier acte de citoyenneté à mettre à leur crédit est de s'être déplacé pour cette occasion, montrant ainsi tout l'intérêt qu'ils y portent.

Le second sera de suivre le conseil du maire, à savoir d'utiliser cette carte « sans modération » au cours de leur vie de citoyen.

La première occasion n'aura pas tardé puisque les échéances électorales de cette année 2017 ont convié les électeurs à s'exprimer dès le 23 avril pour le premier tour de l'élection présidentielle puis de nouveau pour le second tour. Il en sera de même pour les élections législatives de juin.

Chaque carte d'électeur aura donc la possibilité d'être tamponnée 4 fois cette année !

Bravo à ces jeunes et à leur sens civique.



Inauguration de la fibre optique



Le mercredi 16 mars, a été coupé symboliquement, le ruban ORANGE pour inaugurer l'arrivée de la fibre optique à Epron, en présence de Monsieur Marc MAOUCHE, délégué Régional de Orange Normandie, de Madame Sophie LE BRICQUIR, directrice des relations avec les collectivités locales du Calvados et de la Manche, de Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT, maire d'EPRON, du Conseil Municipal et de Mademoiselle Garance ROSE, maire des enfants.

Epron devient donc le village de la radio et de la fibre !



Plantation de l'arbre des enfants nés en 2016

Les 14 enfants nés à Epron en 2016 seront représentés cette année par un "cognassier", une espèce d'arbre de la famille des rosacées, originaire des régions tempérées du Caucase et d'Iran. Ses fruits sont les coings, appelés aussi pommes d'or ou poires de Cydonie.

Après avoir participé à la plantation, l'assemblée a pu prendre le verre de l'amitié offert par la mairie.

Les résidents de l'EHPAD ont participé à cet événement en décorant le buffet de jolis bouquets.



Rencontres Epronnaises

14^e Printemps de la Peinture et des Arts

Les samedi 1^{er} et dimanche 2 avril, la quatorzième édition du Printemps de la Peinture et des Arts n'a pas démenti l'importance et la popularité de ce rendez-vous épronnois.

Cette année, Bernard Chemin en était l'invité d'honneur. Sculpteur depuis quelques années, il aime travailler le calcaire, il sculpte en taille directe. Il donne naissance à ses œuvres en partant d'un bloc brut et en retirant de la matière.

Le choix de Bernard Chemin en qualité d'invité d'honneur a été fait par la commission vie associative en novembre 2016.



Chasse aux œufs



La chasse aux œufs annuelle a attiré bon nombre d'enfants cette année. Ils sont venus débusquer les œufs de Pâques, sous l'œil attendri des parents et des grands-parents.

La chasse aux œufs a été lancée sur deux parcours différents afin d'éviter une concurrence déloyale entre petits et grands.

Cette édition 2017 s'est déroulée dans une habituelle très bonne ambiance. Attention aux estomacs en fin de journée !



Les courants de la liberté

Comme d'habitude, les Courants de la Liberté passeront à Epron.

Cette année, ce sera le dimanche 11 juin.

Afin d'organiser au mieux cet événement, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés...

Les adultes qui veulent participer au ravitaillement sont les bienvenus.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre afin de passer un moment convivial.

Contactez dès maintenant Virginie au 20 31 44 51 42

Merci d'avance...



Concours photos

La Mairie et l'EHPAD organisent un concours photos sur le thème "Moi dans EPRON"

Voir les modalités d'inscriptions ci-après.

CONCOURS PHOTOS
Du 1 mai au 25 mai

Concours RÉSERVÉ AUX ÉPRONNAIS

Photos argentiques et numériques, en noir et blanc ou en couleur
3 photos maximum par participant
Règlement et bulletin d'inscription à la mairie
Contact et informations auprès de Virginie 02 31 44 51 42 ou pole-animation@epron.fr

REGLEMENT CONCOURS PHOTO 2017

ARTICLE 1 : l'organisateur

La commission vie associative de la Mairie d'Epron et l'EHPAD invitent les Epronnois et les résidents de l'EHPAD à participer à un concours photo.

ARTICLE 2 : le thème

Le thème proposé est "Moi dans EPRON".

ARTICLE 3 : le vote

Le vote sera celui du public

Choix n°1 : 15 pts

Choix n°2 : 10 pts

Choix n°3 : 5 pts

ARTICLE 4 : le concours

Le concours est réservé aux Epronnois et aux résidents de l'EHPAD.

Il s'agit d'un concours traditionnel. Les images peuvent être obtenues par un procédé numérique ou argentique, en couleur ou en noir et blanc.

Trois photos au maximum, par participant, seront acceptées. Les candidats devront faire parvenir les photos non encadrées en format 20 cm X 30 cm ou A4.

Chaque participant devra fournir une attestation sur l'honneur précisant que c'est bien lui qui est l'auteur des photos.

Les photos seront exposées à la médiathèque du 27 mai au 16 juin pour le vote du public.

ARTICLE 5 : les candidatures

Les photos doivent être adressées à la Mairie avant le 25 mai 2017 à 12h30.

Les candidats devront compléter un bulletin d'inscription qui sera mis à leur disposition à la mairie ou sur le site web de la mairie d'Epron.

ARTICLE 6 : le prix

Un prix du public sera décerné (diplôme et la Bande Dessinée "Si Epron m'était conté").

ARTICLE 7 : Le jury

Le jury composé d'élus et de photographes amateurs.

ARTICLE 8 : les résultats

Les photographes devront être présents lors de la remise du prix, qui aura lieu le mercredi 21 juin 2017, lors de la kermesse de l'EHPAD. Aucun résultat ne sera communiqué auparavant.

ARTICLE 9 : engagement des candidats

La participation au concours implique que les auteurs des photos acceptent le règlement ci-dessus.

Zoom sur les "TAP"

Un lieu de rencontre et de partage

Cette année les Temps d'Activités Périscolaires ont revu leur fonctionnement.

En maternelle : on tourne ! Une semaine d'English party avec Hélène, une semaine d'ateliers calmes et une semaine d'ateliers créatifs avec Thélézie et Arnaud. Et pour les plus petits ou ceux qui le demandent, il est toujours possible de faire une petite sieste.

En élémentaire : ce sont les animateurs qui proposent et les enfants qui choisissent ! Après chaque période de vacances, les enfants participent à une semaine de découverte des ateliers. A l'issue de la semaine, ils font leur choix et s'inscrivent à l'atelier qu'ils préfèrent jusqu'aux vacances suivantes. Cette année, ils ont pu s'essayer aux sports de ballon innovants, aux échecs, à la prise et à la customisation de photos, à la création de mini-films, au théâtre, à la broderie et bien d'autres choses encore.

Mais les TAPS, ce n'est pas seulement un lieu d'activités, c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges. Le lundi, les dames de l'association ARTISAPATCH viennent partager leurs loisirs et leurs connaissances avec les enfants qui le souhaitent. C'est ainsi que certains enfants se sont découvert une passion et un talent caché. Le jeudi, ce sont les étudiants de l'ESITC qui mènent

l'enquête et conduisent les enfants au cœur de la police scientifique. Le vendredi, ce sont les jeunes de la Fédération Française de Football qui viennent à nous pour dispenser aux enfants des techniques dignes des plus grands footballeurs. Quotidiennement, ce sont les enfants qui vont à la rencontre des autres : activités et exposition à la médiathèque avec Véronique et Martine, décoration de la Mairie pour Noël...

Mais l'année n'est pas encore terminée ! Prochaine étape : atelier cuisine et carnet de recettes avec les résidents de l'EHPAD à l'EHPAD et au Pôle Jeunesse, atelier énergie en partenariat avec ERDF et carnaval en partenariat avec le CME et l'école. Rendez-vous le 13 mai avec votre déguisement en mode gourmand ! Et rendez-vous dans le prochain bulletin pour un zoom sur l'accueil de loisirs et nos aventures en camping !



Artothèque

Des conseillers municipaux du CME, Eloïse et Cyriel, apportent leur avis artistique pour la décoration des bureaux de la mairie ! Après leur récente visite à l'Artothèque, ils ont rapporté 4 œuvres qui sont exposées jusqu'en juin.



Rencontre

entre le Conseil des Sages et le Conseil Municipal des Enfants

C'est le mercredi 5 avril, dans le futur restaurant scolaire que cette rencontre intergénérationnelle s'est déroulée dans la bonne humeur. Tout d'abord, tous les participants ont bénéficié d'une visite de ce nouvel espace communal, commentée par Xavier DOSSEUR, maire adjoint en charge des travaux. Pour la mise en service, les enfants ont dû patienter jusqu'à la rentrée des vacances de Pâques... Après un rapide tour de table, les jeunes élus ont présenté à leurs

ainés les projets issus des différentes commissions telles que : « vie citoyenne », « environnement », « culture » et « sport ». Les Sages ont été impressionnés par le travail et le sérieux des projets annoncés. Certains ont retenu leur attention comme l'idée de mettre des sacs à crottes à disposition des propriétaires de chiens, ceci afin de respecter l'environnement d'Epron, ou le carnaval organisé le 13 mai avec un pique-nique ouvert à tous dans la cour du foyer, un défilé dans les rues d'EPRON et le bal Mandarin au complexe sportif.

Les enfants ont aussi fait part de leur projet intergénérationnel, tel qu'organiser une fois par trimestre des veillées pour jouer aux jeux de société, avec boissons et gâteaux, ou faire une randonnée épronnaise avec pique-nique.

Les Sages ont proposé aux enfants de venir un jeudi après-midi, sur le temps des TAPS, à la salle des fêtes rencontrer les joueurs de belote : le rendez-vous a été pris !

La séance s'est terminée par le pot de l'amitié entre jeunes et moins jeunes qui ont pu trinquer aux futurs projets !



Préparation du carnaval au centre de loisirs

Les vacances de Printemps ont eu pour maître mot « le Carnaval » ! En effet, les enfants ont commencé à préparer le carnaval du 13 mai ! Au programme : construction d'instruments pour le défilé, décorations diverses, ... mais ils ont, également, profité du soleil pour faire des jeux d'extérieur. Ils se sont vu proposer par l'équipe



d'animateurs une après-midi festive et déguisée ainsi qu'un safari auxquels étaient conviés les parents.

Au cours de ces deux semaines de vacances, deux sorties ont eu lieu, l'une au Jardin des Plantes et à la Vallée des Jardins pour une chasse aux œufs et la seconde à la piscine ainsi que dans les jardins du Mémorial.

Rendez-vous donc le samedi 13 mai prochain pour le Carnaval !

Séjour à Potigny :

Une quinzaine d'Epronnais et de Potignais ont partagé 2 jours pendant les vacances.

Au programme : course d'orientation dans les bois de Marie Jolie, crêpe party, sardine nocturne, loup garou, tournoi sportif...

Préparation pour le camp d'été

Au plaisir de recommencer !



SEJOURS pré-ados ados

11-15 ans *Séjour à la plage*

16 jours du 18 au 27 juillet 2017

A Hauteville-sur-mer (50).

Au programme :

Activités nautiques
Activités de pleine nature
Jeux, grands jeux, Beach Volley,
ateliers cuisine
Veillées...



Tarifs : 350€ pour les
Epronnais
380€ non Epronnais

informations & inscriptions

accueil-loisirs@epron.fr

02.31.94.43.68

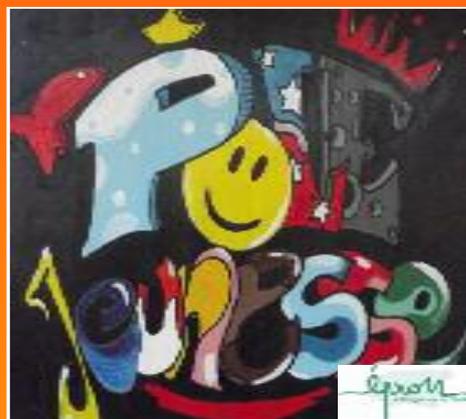
06.45.50.98.61

Réservations et inscriptions sous réserve de disponibilités. Les places sont limitées.



Merci d'effectuer vos démarches avant le **lundi 31 mai 2017** pour l'accueil de loisirs
Avant le **lundi 30 avril 2017** pour les séjours

Pôle Jeunesse ETE 2017



L'ACCUEIL DE LOISIRS ★ viens profiter de nos séjours ★

Ouvert tout l'été
sans interruption
Du 10 juillet au 1^{er}
septembre inclus
De 2h30 à 18h30

L'accueil de loisirs te donne rendez-vous pour des vacances hautes en couleurs ! Cet été tu vas pouvoir partir dans des aventures incroyables !

Au programme :

*des activités variées : physiques, créatives, scientifiques et imaginaires
*des thématiques rigolotes
*des sorties

Tarifcation
Modulée

Paiement en espèce,
chèque à l'ordre de la
régie périscolaire,
CESU, ANCV ou en
ligne

6-10 ans *Séjour bord de mer*

5 jours du 17 au 21 juillet 2017
A Colleville-Montgomery (14).

Au programme :

Char à voile
Optimiste
Promenade en bateau
Activités bord de mer
Ateliers cuisine
Veillées



Tarifs :
150€ pour les Epronnais
170€ non Epronnais

6-12 ans *Séjour pleine nature*

5 jours du 21 au 25 août 2017
A la ferme du Joterot Cahagnes (14).

Au programme :

Golf
Disc-golf
Sentier thématique
Green-foot
Kart à pédale
Activités de Pleine nature
Ateliers cuisines

Tarifs :
150€ pour les Epronnais
170€ non Epronnais

Ecole

Depuis le mois de février les élèves de CM1-CM2 ont suivi avec assiduité et enthousiasme une initiation au volley-ball avec leur maître, Loïc Le Dû, et Joëlle Guibert.

Par les situations ludiques mises en place, ils ont appris les bases de la technique et le règlement du volley-ball. Avec des ballons adaptés à leur jeune âge, ils ont pu découvrir et apprécier ce sport collectif praticable en gymnase ou sur la plage, qui consiste à s'échanger le ballon dans les airs, sans avoir le droit de le garder dans les mains... Pas facile certes, mais avec de l'entraînement les progrès sont rapides et le jeu devient tellement amusant !

Prenez note ! **Lundi 26 juin entre 13h30 et 15h**, au complexe sportif d'Epron, les CM1 et CM2 de l'école François Langlois rencontreront leurs voisins de l'école Hélène Moulin de Cambes-en-Plaine lors d'un petit tournoi festif. Vous êtes invités à venir les encourager !

Dès cet été à la plage, tous pourront se faire plaisir en jouant sur le sable et ils sauront sans aucun doute communiquer à d'autres leur engouement pour ce sport. Pour info, une animation « volley vacances »



et des tournois sont organisés en juillet et août sur les plages de la Côte de Nacre.

(voir site : www.volleyballbasnormand.com).

A la rentrée prochaine, ces jeunes volleyeurs auront également la possibilité de pratiquer plus régulièrement en s'inscrivant dans un club et bénéficieront, grâce au diplôme remis suite à cette initiation appelée « opération smashy », d'une licence gratuite offerte par la FFVB pour toute la saison 2017-2018 !

Infos associatives

ADECAVI

Assemblée générale

Pour information aux adhérents de l'Association de la Qualité de Vie à Epron, ci-joint, un résumé de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 17 mars 2017 à 18h00 dans la salle des associations au foyer Père-Robert.

Monsieur le Maire et Monsieur Dosseur participaient à cette assemblée.

- Compte rendu moral,
- Compte rendu financier,
- Circulation rue de Cambes et rue des Marronniers,
- Signalisation dans Epron,
- Projet « cœur de bourg », travaux, circulation, commerces,



- Excès de vitesse et non respect des stops dans Epron !
- Point sur : le « BUN-EST » ; la pénétrante Jean Moulin ; la communication entre les deux parties d'Epron,
- Prolongement du tramway,
- Mise en fonctionnement du relais téléphonique pour les mobiles prévue courant avril 2017,
- La fibre dans Epron ? ... Mise en service dans quelques semaines.

Merci à tous les participants, adhérents et tout particulièrement à Monsieur le Maire qui a répondu au mieux à toutes les questions parfois difficiles, mais en cherchant l'intérêt général.

Un pot de l'amitié a clôturé cette assemblée.

Merci à tous les présents.

Jacques Hameau

Président de l'Association de la Qualité de Vie à Epron

Anciens combattants



Le 28 janvier 2017, à deux jours de la date de dissolution de l'association des anciens combattants, Didier WILLEME prenait la suite de Jean-Pierre LO SCALZO qui, après plusieurs années de présidence, a souhaité se retirer.

C'est donc dans ce contexte d'urgence, et suite à la sollicitation de Franck GUEGUENIAT, maire d'EPRON, que Didier

WILLEME acceptait de reprendre le flambeau pour que perdure le devoir de mémoire sur la commune.

Didier WILLEME, 55 ans, habitant EPRON depuis 4 ans, a effectué son service militaire au 14^e Régiment Parachutiste de Commandement et de Soutien (RPCS) au cours duquel il est allé en Côte d'Ivoire.

Adhérent depuis 17 ans de l'Union Nationale des Parachutistes, ainsi que de l'association de véhicules militaires de la seconde guerre

mondiale "Les amis du souvenir normand 1944", il participe depuis 2012 à des parachutages militaires lors de cérémonies commémoratives sur les DZ (zones de saut) historiques de Anville, Sannerville, Merville, Bruneval, etc.

Son engagement : le devoir de mémoire, le respect des anciens, la fierté de son pays et de son histoire, avec pour objectif d'être le relais de la mémoire de nos anciens vers les jeunes générations.

Vous êtes notre mémoire, nous sommes votre relais !

Rendez-vous le lundi 8 mai 2017, à 14h30, au monument aux morts pour commémorer la victoire des alliés du 8 mai 1945.

La commémoration sera suivie d'un "verre de l'amitié"

Nous comptons sur votre présence.

Remerciements à Franck GUEGUENIAT pour son soutien, ainsi qu'à toute l'équipe de la mairie pour leur accueil et leur disponibilité.

WILLEME Didier

CAJE

Voyage annuel

Adhérents du CAJE et même non adhérents, vous êtes demandeurs d'un séjour d'une semaine (pas trop loin, pas trop fatigant).

Avec PERIER VOYAGES, pour **2018**, car tout était complet pour cette année, nous vous proposons un séjour en BRETAGNE SUD dans une résidence tout confort, à ERDEVEN, plus précisément KERAVEL, du dimanche 13 au samedi 19 mai.

Des prospectus vous ont été distribués lors de notre repas de printemps (qui a ravi 50 convives), mais tous ne l'ont pas



eu, aussi réclamez-le, avec les renseignements que vous jugerez utiles, à Jeanine Jaeckert au 02 31 44 51 54 ; 4 rue des Mésanges à EPRON.

ERDEVEN est une destination très demandée pour la qualité des services offerts dans cette résidence aussi je vous demande de me dire très rapidement si ce séjour vous intéresse. Je vous propose d'étaler le règlement de ce séjour sur plusieurs mois, mais de m'adresser **un chèque de réservation de 100 euros** par personne. Je rencontre la responsable de PERIER VOYAGES du CALVADOS très prochainement, je dois lui donner une réponse et lui demander des précisions sur l'assurance annulation.

Une réponse rapide de votre part m'obligerait beaucoup.

Jeanine JAECKERT

RAPPEL Sortie FOUGERES : le jeudi 8 JUIN

Il reste des places pour notre « escapade en Haute-Bretagne ».
Règlement (80 euros à l'ordre du CAJE)
et inscription auprès de Madame Jane Marcel,
dès réception du bulletin.

Départ du GYMNASSE à **7 H 45**
et non 8 H comme
initialement prévu.

Comité des Fêtes

Soirée intergénérationnelle



Le 4 mars 2017 la salle des fêtes d'ÉPRON préparée par les membres du Comité des Fêtes a repris du service pour une soirée festive.

Cette rencontre Intergénérationnelle dansante s'est appuyée, comme à l'accoutumée sur la convivialité, la dégustation de plats sucrés et salés préparés par chaque famille.

C'est dans cette ambiance de partage, d'amitié et de bienveillance que nous avons tous participé à l'animation de cette soirée appréciée par les épronnois.

Musique et danse ont été les éléments fédérateurs de cette belle soirée.

Vivement l'année prochaine !

24^e foire aux greniers

La « Foire aux Greniers » d'Epron aura lieu le **lundi de Pentecôte 5 juin 2017**, rue du chemin de fer et parking du Complexe sportif d'ÉPRON.

OUVERTURE AU PUBLIC : De 8h à 18h sans interruption-entrée gratuite.

Fermeture à 18h00.

STANDS : stands en plein air définis par mètre linéaire

TARIFS : 4 € le mètre avec 2 mètres minimum sans voiture, 5 mètres minimum avec 1 voiture, 8 mètres minimum avec 1 camion.



INSCRIPTIONS :

Elles seront prises au 06 11 03 85 07, dans l'ordre de réception des demandes, à partir du 24 avril jusqu'au 2 Juin 2017. Une photocopie de la pièce d'identité sera demandée.

**Venez exposer
ou chiner,
et passer
une bonne journée !**

Stade nautique de Caen Réouverture du bassin extérieur le 18 avril

Dernier chantier de la rénovation du stade nautique Eugène-Maës à Caen, le bassin extérieur de 50 mètres accueille de nouveau les nageurs.

Équipé d'une cuve en acier inoxydable, d'un fond mobile qui permet de conserver la chaleur de l'eau et doté d'un système de chronométrage qui autorisera des compétitions internationales, ce bassin très prisé des nageurs en toute saison va permettre à la collectivité de réaliser des économies d'énergie.



Collectes exceptionnelles des DEEE* et des DEA** :

C'est le moment de faire place nette avec Caen la Mer !

Avec le retour des beaux jours, c'est le moment idéal de faire le ménage, de la cave au grenier !

Comme les années précédentes, Caen la mer collecte pour vous appareils électriques et mobilier, avec 10 collectes exceptionnelles ! Il y en a forcément une près de chez vous !

En complément de l'accueil toute l'année dans ses 6 déchèteries, Caen la mer organise dans plusieurs communes de la Communauté urbaine, 10 collectes éphémères de meubles (DEA : déchets d'équipements d'ameublement) et de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

N'oubliez pas que ces collectes exceptionnelles permettront de valoriser ces déchets en les recyclant !

Pour Epron, la collecte est programmée :

- **Samedi 24 juin 2017 :**
Epron – Esplanade des libérateurs, parking du gymnase - de 9h00 à 13h00

Quels déchets sont collectés ?

* Les DEEE sont les déchets d'équipements électriques et électroniques, c'est-à-dire tous les objets fonctionnant avec des piles, des batteries ou sur secteur (télévisions, réfrigérateurs, aspirateurs, sèche-cheveux, téléphones portables, matériel informatique, etc...)

** Les DEA sont les déchets d'équipements d'ameublement (armoires, chaises, tables, canapés, sommiers, matelas, étagères, etc...)



Du 9 avril au 30 septembre 2017 :
10 collectes éphémères de meubles et de déchets



Bibliothèques : un nouveau site spécial jeunesse

<http://bibliotheques-jeunesse.caenlamer.fr>

Il est en ligne depuis mardi 18 avril 2017 !

Accueillant beaucoup de jeune public (familles, classes, centres de loisirs, etc.) les bibliothèques de Caen la mer proposent très régulièrement des animations adaptées à leurs tranches d'âges. Pour compléter ces actions, mieux les promouvoir et offrir aux enfants de 0 à 11 ans, une vitrine dynamique et un accès ludique à l'univers des bibliothèques, un site internet « jeunesse », spécifiquement dédié, est désormais disponible.

Issu d'un groupe de travail en réseau mis en place dès septembre 2015 et regroupant des professionnels de Caen, Fleury-sur-Orne, Hérouville Saint-Clair, Iffs, Mathieu et Mondeville, le site est officiellement mis en ligne depuis le 18 avril 2017.



**Pompes Funèbres
Marbrerie**
LEMERRE
5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage
Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76



imprimerie
IMPRIMEZ VOS IDÉES !

Pour tous vos imprimés,
flyers, brochures,
plaquettes, affiches,
cartes de visite...

Notre équipe,
disponible et réactive,
vous accompagne pour
apporter une réponse
adaptée à vos besoins.

2 avenue du Pays de Caen - Normandie - 14460 Colombelles - Tél. 02 31 70 68 10 - imprimerie.niii.fr - www.niii.fr

L'Art de l'Air
Golfeur
Styliste Visagiste
13, rue de la Grâce de Dieu
14610 Epron
02.31.06.03.04
Ouvert en tout rendez-
vous du mardi au samedi.



**VINS &
TERROIRS**

Rend-point de la BiJUde
14112 BIEVILLE-BELVILLE **02 31 24 35 07**



BOUCHERIE
Christophe DAGONEAU
Tél. 02 31 06 01 37

Ouvert du mardi au samedi : 8h - 13h et 15h30 - 19h30
dimanche : 8h30 - 12h30

RÔTISSOIRE SUR COMMANDE

Service retrait d'espèces "Point Vert"
Vente de titres de transport

PIZZA JOJO TOUS LES JOURS



06 10 52 62 99 FABRIKATION MAISON
CUITE AU FOUR

Jardiland
CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Ouvert
7j/7

Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h
Samedi : 9h30-19h sans interruption
Dimanche : 10h-12h30 / 14h30-19h00

Jardiland CAEN - Route de Caen - 14610 ÉPRON - Tél. 02.31.53.12.10

Service client 08 00 30 00 00 - Jardiland (cooperatives) 545 Jardi Caen - Route de Caen 14610 Epron - 02 31 53 12 10 - 11 55 44 100 000 - RCS Caen 444 700 316

jardiland.com

Garage de la BIJUDE
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN
Ouvert de lundi au samedi - Horaires 8h - 30 à 12h00 - Appels 06 141 60 1 134 30



02 31 24 35 07 - 14112 BIEVILLE-BELVILLE

SAUR

**DIRECTION REGIONALE
NORMANDIE**
Rue des Frères Chappé
14540 GRENTHEVILLE

**DISTRIBUION ET GESTION
EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT**

Service Clients
02 14 37 40 00 - du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
02 14 37 40 09 - 24h/24 7j/7 (urgences techniques)



HÂTE AUX GUËPES 14

Destruction sans de guêpes, frelons,
Vespaes asiatiques, bourdons

07.65.79.09.07
hateauxgupes14.com

7j/7

EPRON



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie d'assurance ici

Douvres, 22 place Georges Lesage
Tél. 02 31 36 12 80

Caen Beaulieu, 14 bd Georges Pompidou
Tél. 02 31 73 92 10

groupama.fr



Aujourd'hui,
une fleur

ERICK BOYER
DÉCORATEUR FLORAL

26, Boulevard D'Alsace - 14000 CAEN
02 31 94 01 01





CHRISTIAN LEPLEY
plomberie chauffage assainissement
travaux de démolition

11 chemin du moulin
14920 MATHIEU

christian.lepley@obox.fr **02.31.44.30.80**



Coiffure Féminin / Masculin

O'Jo-Ly

Tel. 02 31 47 36 00

Mlle Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouverture : lundi : 9 h - 13 h
mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 - samedi : 8 h 30 - 17 h



Votre mairie

Place Francis Bernard - 14610 Epron

Tél. : 02 31 44 51 42

Fax : 02 31 94 55 90

Courriel : contact-mairie@epron.fr

www.mairie-epron.fr

Horaires d'ouverture au public :

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

• le samedi de 9h00 à 12h00

La mairie sera fermée les samedis :

27 mai et 3 juin 2017

En cas d'urgence absolue, à partir de 17h en semaine et à partir de 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élú de permanence au 06 85 58 04 65

Médiathèque

24 rue de l'Eglise - 14610 Epron

Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture

Matin : 9h00 à 12h00 du mercredi au samedi

Après-midi : 14h30 à 19h00

mardi, mercredi et vendredi

Relais Assistants

Maternels « Arc-en-Ciel »

Espace Ardena - Place Le Clos Maulier

14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

Tél. : 02 31 97 43 29

ram.st.germain@wanadoo.fr

Accueil sur rendez-vous

Info Poste

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- Fermé le mercredi après-midi

Levée du courrier

du lundi au vendredi à 14h45

et le samedi à 11h30

Tél. : 02 31 44 53 42

Balayage :

le mardi 17 mai et le lundi 12 juin

Info Collecte

Semaine normale :

Bacs verts le lundi

Sacs jaunes le jeudi

Bacs gris le vendredi

Semaine avec jours fériés :

Vérifiez sur le calendrier

que vous avez reçu.

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Encombrants

Vendredi 5 mai 2017

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Déchèterie la plus proche

Bretteville-sur-Odon

Tél. 02 31 74 68 30

ZAC de la Grande Plaine

Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi

9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Samedi : 9h00 – 18h00

Dimanche : 9h00 – 12h00

ANNONCE :

Habitant d'Epron recherche garage à louer (petite voiture) 06 24 51 69 83

Santé

Médecins généralistes

Stéphane Batard

Résidence « La Chevalerie »

Allée Gay Lussac

Tél. : 02 31 47 50 13

Marie-Laure De Bruyn

Résidence « Les Blés d'Or »

13 rue de la Grâce de Dieu

Tél. : 02 31 47 54 89

Infirmiers

Thierry Dochler et

Rodolphe Le Rouvillois

Cabinet Résidence

de la Chevalerie

Allée Gay Lussac

Tél. : 02 31 44 22 60

Pharmacie

Pharmacie Voisine

18 rue de la Grâce de Dieu

Tél. : 02 31 43 60 82

Dentiste

Fabrice Auvray

Résidence « Les Blés d'Or »

13 rue de la Grâce de Dieu

Tél. : 02 31 53 96 67

Kinésithérapeutes

Céline Maheut

Sonia Moussay

Céline Nativelle

Résidence « Les Blés d'Or »

13 rue de la Grâce de Dieu

02 31 94 07 02

Kinésithérapeute ostéopathe

Arnaud Bonnet

Résidence « Les Blés d'Or »

13 rue de la Grâce de Dieu

06 77 13 80 49

Pédicure podologue

Marie-Lucie Landais

Cabinet Résidence

de la Chevalerie

Allée Gay Lussac

06 79 49 65 51

02 31 23 62 86

Orthophoniste

Valérie Michardière

Résidence « Les Blés d'Or »

13 rue de la Grâce de Dieu

02 31 94 26 74

Psychologues

Nathalie Lucas-Duffourg

13 rue Eole

02 31 43 86 97

Nathalie Tschopp

12 route de Caen

06 95 96 07 70

Hypnose Ericksonienne

Béatrice Palis

Résidence « Les Blés d'Or »

13 rue de la Grâce de Dieu

06 95 10 33 17

Vétérinaires

Clinique vétérinaire

du Cèdre

Route de Caen

02 31 47 67 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf

Rue Olympe de Gougues

02 31 53 30 55